

Société civile vigilante

KIM DAE-HOON¹



Depuis la crise économique, le gouvernement s'efforce de réformer l'économie inefficace et à coûts élevés de la Corée. Il y a eu des tentatives visant à promouvoir une politique de marché opérationnelle pour rendre l'économie plus démocratique. Toutefois, le débat et les critiques concernant le rôle du gouvernement et l'utilisation des fonds nationaux se sont accrus. Des questions ont également été soulevées à propos de l'efficacité de l'implication de l'Etat dans les secteurs nationaux de la société et de l'économie, et à propos de la transparence de sa gestion.

Les organisations de la société civile ont joué un rôle actif de supervision dans le contrôle et l'évaluation des activités du gouvernement et des entreprises. Ces organisations poursuivent leurs efforts incessants en vue de l'introduction des lois et des systèmes nécessaires, notamment ceux pour la protection et l'élargissement des droits des femmes, des personnes économiquement et socialement marginalisées; pour l'égalité entre hommes et femmes et pour l'établissement d'une commission nationale des droits humains en vue de la réalisation de la démocratie et des droits humains. Elles recherchent la promulgation d'une loi anti-corruption pour une société juste et l'introduction des actions judiciaires de recours collectif pour appuyer le mouvement des petits porteurs. Le gouvernement et l'Assemblée nationale ont fait certains progrès, mais ceux-ci sont loin d'être satisfaisants. Il faut des politiques visant à réduire la fracture numérique et les disparités entre les riches et les pauvres, qui se sont accentuées avec la reprise économique.

Écarts grandissants entre revenus et mesures anti-pauvreté

Les disparités de revenu sont plus grandes actuellement qu'avant la crise économique. L'indice de Gini, qui est utilisé comme indice des disparités de revenu, était de 0,25 avant la crise économique. Il s'est accru à 0,32 en 1999 et était de 0,317 en 2000. Du fait qu'il exclut les hommes d'affaires indépendants, les foyers à une seule personne, les ménages du secteur de l'agriculture et de la pêche et les ménages de chômeurs, les chiffres de l'indice de Gini sont contestables. Le ratio des revenus des 20% les plus élevés par rapport aux 20% les plus faibles s'est amélioré, passant de 5,85 au premier trimestre de 1999 à 5,32 au premier trimestre de 2000, mais a chuté à 5,76 durant le premier trimestre de 2001. L'accroissement des disparités de revenus a été provoqué par les taux d'intérêt élevés adoptés durant la crise économique de 1997; les faillites massives d'entreprises entraînées par une grave dépression et la hausse du chômage due à la réforme financière imposée dans le cadre du programme de restructuration du FMI. Ce programme a entraîné des pertes de revenu significatives, non seulement pour les familles à faible revenu, mais aussi pour la classe moyenne. Dans le même temps, les personnes ayant des revenus élevés et des biens ont gagné des revenus considérables, suite à la hausse des taux d'intérêt et à l'accroissement, après 1998, des bénéfices marginaux sur les actifs par rapport aux valeurs.

La fracture numérique joue également un rôle dans le creusement des disparités de revenu. Le gouvernement a élaboré des politiques et mis en œuvre un programme de formation professionnelle dans l'informatique pour les personnes recherchant de tels emplois et également pour les chômeurs. Les objectifs de ce programme sont de réduire les écarts de revenu causés par la fracture numérique et de créer de nouveaux emplois.

¹ L'auteur remercie les Professeurs Kwon Young Joon, Kim Jim Soo et An Chong Bun de leurs conseils dans l'élaboration de ce rapport.

Réforme fiscale pour réduire les disparités

Les réformes fiscales suivantes sont nécessaires pour réduire les disparités de revenu et de richesse:

- Normalisation de l'impôt sur le revenu des entreprises pour réduire les inégalités fiscales entre le revenu du travail et le revenu des entreprises;
- Renforcement du système d'imposition composite du revenu financier;
- Imposition des profits marginaux découlant des transferts d'action;
- Amélioration de la taxe sur la valeur ajoutée;
- Accent sur les droits de succession et les contributions caritatives;
- Mise en place d'un tableau d'imposition sur le composite impôt foncier et taxe immobilière.

La part des taxes totales collectées à travers l'impôt indirect est de 50,2%. La part collectée à travers l'impôt direct devrait être rehaussée. L'imposition constitue un outil important de la politique de redistribution et les décisions relatives à l'imposition devraient reposer sur une politique à moyen ou à long terme. Dans le court terme, de nombreux spécialistes soutiennent que les impôts indirects devraient être baissés et les taux de l'impôt direct rehaussés.

Pas de prêts pour un système d'enquête sur les revenus

Concernant les travailleurs ordinaires, il n'est pas facile d'obtenir des renseignements sur les compléments de revenu à leurs salaires normaux. Il est également difficile de déterminer le revenu exact des travailleurs indépendants, des agriculteurs et des pêcheurs. Il y a donc un problème d'équité par rapport aux travailleurs rémunérés dont le revenu est clairement connu. Il faut une solution urgente à ce problème pour une gestion saine des systèmes d'assurance sociale et d'assistance publique.

Accroissement du nombre de travailleurs temporaires

Selon l'information fournie par le Bureau national de la statistique, analysée par la Korea Labour and Society Research Institute, le nombre total de travailleurs temporaires, qui s'est largement accru après la crise économique liée au FMI, est de 7.580.000 personnes. Les travailleurs temporaires constituent 58,4% du total des travailleurs rémunérés. Le salaire moyen d'un travailleur temporaire n'est que de 53,7% de celui d'un travailleur normal. Son temps de travail (47,5 heures/semaine) est légèrement plus long que celui d'un travailleur normal (47,1 heures/semaine). En ce qui concerne l'assurance sociale, les travailleurs temporaires s'en sortent beaucoup moins que les travailleurs ordinaires. Pour la National Pension, qui est le plan d'assurance sociale normal, le taux de cotisation des travailleurs temporaires est de 22,1% par rapport au taux des travailleurs ordinaires qui est de 88%. Pour l'assurance maladie, le

taux des travailleurs temporaires est de 24,6%, par rapport à celui des travailleurs normaux qui est de 90,7%. Les travailleurs temporaires ont de faibles salaires et connaissent l'instabilité de l'emploi, et la plupart ne sont pas couverts par les quatre types d'assurances, à savoir l'assurance maladie, l'assurance chômage, l'indemnisation des travailleurs et le plan national de retraites. Ils se retrouvent donc doublement affligés par la détresse et l'insécurité. Les organisations de la société civile insistent pour que les travailleurs temporaires de longue durée soient reconvertis en travailleurs réguliers et que leur couverture en matière d'assurance sociale soit renforcée.

Expansion financière et limites de la protection sociale

La protection des handicapés, des personnes âgées, des femmes et des enfants, et l'appui à la subsistance des ménages démunis se sont accrus par rapport aux niveaux antérieurs. Toutefois, cet accroissement du budget de l'assurance sociale a été une mesure temporaire, destiné à faire face à la crise économique et ne constitue pas un accroissement budgétaire à long terme pour l'amélioration structurelle de l'assurance sociale. La protection sociale ne couvre pas l'ensemble de la population et le budget est limité par rapport aux normes absolues. Selon certains, les normes sont faibles, les frais d'entretien et de gestion ne sont pas couverts par le gouvernement et les subventions nationales pour les assurances retraite et maladie devraient être rehaussées. D'autres soutiennent que les dépenses actuelles en matière de protection sociale ne sont pas faibles, si l'on tient compte des variables qui entraînent les dépenses et que la responsabilité de la Corée pour le financement de la protection sociale va au-delà du raisonnable. En conséquence, les affirmations et les évaluations contradictoires concernant le point de savoir si le budget de la protection sociale est raisonnable, devraient être harmonisées à travers des accords sociaux et une coordination à long terme.

Eradication de la pauvreté à travers «la protection sociale productive»

La réforme étatique du système d'assurance sociale, qui porte le nom de «protection sociale productive», a été introduite en octobre 2000. L'élément central de la politique de protection sociale productive est l'élargissement des opportunités d'emploi et la mobilité de l'activité génératrice de revenu pour que les personnes deviennent autonomes. La réforme a largement amélioré le système de protection du mode d'existence et un nouveau système national de protection des modes de subsistance de base a été mis en œuvre. Dans le passé, le système de protection des modes de subsistance était conçu exclusivement pour les pauvres, alors que le système réformé couvre tous les ménages ayant des revenus en dessous des niveaux de subsistance qui ont besoin d'aide complémentaire pour maintenir la norme de subsistance la plus basse. Toutefois, bien que la pauvreté officielle soit de 9%, seulement 3,2% (moins de la moitié des pauvres) bénéficient du système national de protection des modes de subsistance de base. Il est difficile de s'inscrire pour des prestations et le nombre de bénéficiaires est en baisse en raison du système de paiement collectif. Le système n'a pas été suffisamment préparé, car il manque de mécanismes d'enquête et d'évaluation sur les revenus.

Elargissement des droits de la femme et protection maternelle

Le Ministère de l'égalité de genre a été mis en place en janvier 2001, et une politique de la femme a été préparée. Cette politique cherche à développer les ressources humaines de la femme, empêcher la violence familiale et sexuelle, protéger la victime, interdire la discrimination sur la base du sexe, et apporter des solutions à ces problèmes. Le Ministère travaille à l'amélioration des droits de la femme et à la réalisation de l'équité entre hommes et femmes. En novembre 2001, des lois ont été promulguées qui renforcent les droits maternels des femmes travailleuses et établissent l'équité dans l'emploi entre les sexes. Mais du fait

que la protection maternelle est également réglementée au titre de l'assurance sur l'emploi, elle ne profite qu'à ceux qui ont un travail régulier. Elle exclut la classe marginalisée qui a manifestement besoin de cette protection.

Efforts systématiques pour la protection des droits humains

Le 26 novembre 2001, la Commission nationale des droits humains a été mise en place afin de protéger les droits humains fondamentaux inviolables de tout individu, de préserver la dignité et la valeur humaines en rehaussant les niveaux de vie, et d'instaurer un ordre démocratique. La Commission a reçu de nombreuses pétitions – signes des grandes attentes en ce qui concerne son rôle et son activité. Selon un rapport officiel de la Commission, les pétitions des personnes socialement marginalisées telles que les handicapés sont très nombreuses.

Efforts des organisations de la société civile pour un gouvernement propre et contre la corruption

Le gouvernement a promulgué et appliqué, en 1997, les lois relatives à «la liberté d'information», qui signalaient un processus visant à obtenir la diffusion des documents étatiques officiels. Le gouvernement a récemment tenté de réduire la portée de la diffusion de l'information. Ceci a suscité les critiques des organisations de la société civile qui ont demandé que l'information soit mise à la disposition du public. Elles ont également établi un «observatoire du budget» qui surveille les gaspillages budgétaires et les activités du gouvernement et d'autres organisations publiques.

À la suite du mouvement civil contre la corruption, qui a démarré en 1996, une loi anti-corruption a été promulguée en juin 2001. On s'attendait à ce que cette loi empêche la corruption et réglemente effectivement les actes de corruption, ouvrant ainsi la voie à un gouvernement et à une société propres. Les organisations de la société civile qui réclamaient une telle loi se rendent compte à présent qu'elle n'est pas suffisante parce qu'il n'y a aucune règle concernant l'éthique des responsables étatiques, aucun système spécial de poursuites et aucune disposition pour protéger les informateurs de l'intérieur. La loi a donc besoin de révisions successives.

Réforme du commerce international et de la structure du capital

En règle générale, avec l'accroissement du volume des échanges, l'échelle totale du PIB et la richesse nationale sont en expansion et affectent directement ou indirectement la mise en place d'une aide financière pour le développement. La libéralisation des échanges est logiquement idéale. S'il y a toujours un différentiel pour la compétitivité (par exemple le Problème Nord-Sud), il doit y avoir un moyen temporaire de protection, en attendant que les pays en développement atteignent un certain niveau de compétitivité. On reproche même aux Etats-Unis de protéger leurs industries tout en défendant avec force le libre-échange et en demandant aux pays en développement d'ouvrir leurs marchés. Les organisations de la société civile coréennes conviennent avec les organisations de la société civile internationales que les pays développés devraient accorder aux pays en développement un traitement spécial. Il faudrait mettre en place des ressources pour le développement et supprimer ou alléger la dette des pays les moins avancés (PMA).

Actuellement, les Institutions de Bretton Woods sont régies par les pays développés, qui appuient la mondialisation du marché des produits de base et du marché financier, mais s'opposent à l'internationalisation du travail par l'ouverture du marché du travail. Une réforme et une démocratisation véritable de la structure du capital internationale sont donc nécessaires. ■

Citizen's Coalition for Economic Justice (CCEJ) – Policy Research Department
<mmm@ccej.or.kr>